

# L'Assemblée nationale

## *accueille les citoyens...*



### La séance publique

- En vertu de la tradition républicaine, les lois sont débattues et votées devant la Nation. L'accès est assuré pour les dix premières personnes arrivées avant le début de la séance et pour les personnes munies d'une invitation d'un député, dans la limite des places disponibles.\*

**Tél: 01 40 63 77 77**



### Les visites du Palais Bourbon

- Des visites guidées gratuites sont organisées pour des groupes de 50 personnes maximum, invitées par un député. Aucune visite n'est possible lorsque l'Assemblée siège. Dans ce cas, les groupes assistent à la séance.\*

**Tél: 01 40 63 64 08**

### Infos Assemblée

- Pour toute information sur les députés et les travaux parlementaires.

**Tél: 01 40 63 69 69**



### Le musée "Les Grandes Heures du Parlement" au Château de Versailles

- Présentation de l'histoire du Parlement et spectacle audiovisuel dans la salle des séances du Congrès.

**Tél: 01 39 25 70 70**



### Le site Internet : [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)

- Pour tout savoir sur l'Assemblée nationale.

### Le Kiosque de l'Assemblée

- Librairie, salle de consultation, boutique.

4, rue Aristide Briand - 75007 Paris. **Tél: 01 40 63 61 21**

*\*Entrée par le 33, quai d'Orsay.  
Se munir d'une pièce d'identité  
(carte nationale d'identité ou passeport).  
Tenue correcte exigée.*

